



Constat :

Les **sans abris** (100000 en Ile de France, 800000 en France) ont une espérance de vie de 41 ans pour les femmes et 56 ans pour les hommes. En 2009, 358 sont morts dans la rue.

65% des **sans papiers** ont un problème de santé à traiter

Les **immigrés** sont moins dépistés que les français VIH : 30% vs 37%, VHC : 11.5% vs 14%

Sources : MdM, Collectif Les morts de la rue, IRDES

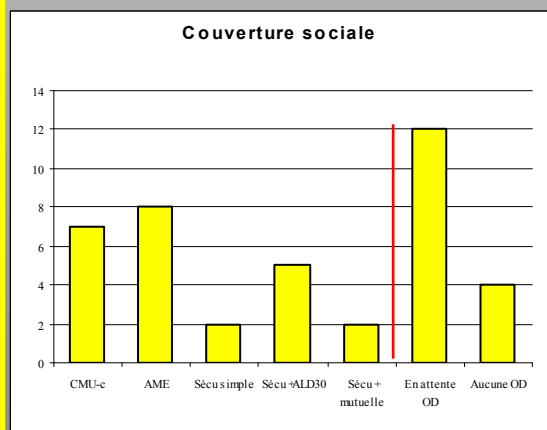
Objectif : renouer contact avec la « médecine » après une errance de nombreux mois, en orientant vers un professionnel (MG, spécialiste, pharmacien, laboratoire, dentiste...) proche du lieu de vie de la personne. En attendant une ouverture de droits, le réseau prend en charge les frais médicaux grâce à une subvention allouée par le Conseil Général du 92

Moyen : une consultation d'orientation assurée à la Maison de la Solidarité par un médecin généraliste du réseau ARès 92, avec un interne de médecine générale en stage (faculté Paris 7 Diderot).



Année 2008

33 permanences, 185 consultations pour 103 patients (91 hommes et 12 femmes)
Moyenne d'âge : 42, 3 ans [22,3-78]



Enquête sur 45 patients vus en 2008

(35 hommes - 10 femmes)

Moyenne d'âge : 42 ans [22,3-69,2]

16/45 (1/3) sans couverture sociale

34/45 avaient déjà vu un médecin en ville (25 hommes - 9 femmes)

42/45 ont été orientés vers un médecin, 1 vers un dentiste

41/45 patients sont arrivés jusqu'au professionnel

Encore suivis en 2009

=> 24 patients (18 hommes - 6 femmes)

La Maison de la Solidarité de Gennevilliers

Accueil de jour ouvert en 1995

Services : douche, lessive, bagagerie, petit-déjeuner, aide administrative et à la recherche d'hébergement, repas l'hiver

Permanences santé, psychologue, pédicure

Ateliers écriture, théâtre, philo, bien-être, foot

2008 = 759 accueillis

130 femmes - 629 hommes

32 < 25 ans - 334 entre 25 et 39 ans - 393 ≥ 40 ans

460 du Maghreb - 180 de France - 119 autre origine

521 sans chez soi - 78 en location - 160 non renseigné

Le réseau de santé ARès 92

Cellule de coordination (médecin, coordinatrice sociale, éducatrice accompagnatrice)

Aide aux démarches sociales : couverture sociale, démarches auprès d'administrations, pour hébergement.

Accompagnement physique dans les démarches de soins ou administratives.

Orientation vers partenaires du réseau (médecins généralistes, centres de soins, laboratoires, pharmacies).

Actions de prévention et information auprès d'usagers et du grand public.